



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE  
DM2020-90048

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **7 décembre 2020**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2020-90048**.

Cette demande, déposée par les propriétaires du terrain situé au 266, boulevard Jacques-Cartier, lot 4 960 070, dans la zone C-106, vise à régulariser un bâtiment principal avec une implantation dérogoire. La grille de spécifications de la zone C-106 à l'Annexe 3 du *Règlement de zonage 601-18* prescrit que dans la zone C-106, la marge de recul latérale minimale d'un bâtiment principal est de 5 mètres. L'élément dérogoire est donc le bâtiment principal avec une marge latérale gauche de 4,69 mètres.

**Considérant les mesures exceptionnelles prises au regard de la COVID-19, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande en téléphonant à l'Hôtel de Ville, avant le 7 décembre 2020 à midi, au 418-844-3778, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.**

Une plage-horaire sera attribuée à chaque personne lui permettant ainsi de s'exprimer par audioconférence lors de la séance ordinaire qui se tiendra en circuit fermé le lundi 7 décembre 2020 à 19 h 30. Les personnes qui désirent soumettre des documents en appui à leur exposé, pourront les transmettre à l'adresse [consultationsURB@shannon.ca](mailto:consultationsURB@shannon.ca).

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 21<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2020

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,  
Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA